

Bonjour,
mon fils Éric m'a dit que vous recherchez
des accompagnateurs pour une sortie jeudi prochain.
Je peux me rendre disponible.
Merci de m'envoyer par mail le lieu
et l'heure du rendez-vous.
Cordialement.
Pauline G.

Demain au CDI, il y a une animation
à l'heure du déjeuner sur le Pass'contraception.
C'est l'infirmière qui l'anime.
J'ai vu ça sur le blog de la vie scolaire.
Ca te dit d'y aller ?
- Ah oui, bien sûr.
Mais je ne connais pas ce blog. C'est quoi ?
- C'est sur Lillie, quand tu te connectes,
tu vas dans « communication » et là,
tu trouves la liste des blogs.

Ici, j'applique le principe :
zéro papier inutile.
Les documents administratifs, les circulaires,
les notices, tout cela est maintenant déposé
dans un espace de travail auquel les
professeurs ont tous accès.
J'envoie aussi des messages
à des groupes de professeurs.
En un 1 seul clic!

Chers collègues,
en consultant le cahier de textes de la 2^e7,
j'ai constaté que nous étions nombreux
à prévoir des devoirs sur table
la première semaine d'octobre.
**À l'avenir, il serait préférable
de mieux répartir les devoirs.**
Je vous propose d'en reparler à la fin du trimestre
lors de la préparation du conseil de classe.
Christèle, professeure principale.

À la fin du cours, j'enregistrerai cette carte
dans l'espace de travail de la classe.
Je vous demande de compléter la carte pour le prochain cours.
J'indiquerai précisément dans le cahier de textes
ce que j'attends de vous. Si vous avez besoin de précision,
**vous pouvez toujours m'envoyer un message
mais n'attendez pas le dernier moment!**

Nous n'avons plus besoin d'imprimer le journal du lycée
depuis qu'il est en ligne sur Lillie. Ça nous coûte moins cher
et **ça permet de le diffuser plus largement!**
En plus, on peut suivre le nombre de consultations.

lillie.iledefrance.fr



L'espace numérique de travail (ENT) Lillie est une plate-forme d'information et de communication en ligne, accessible par Internet et destinée aux communautés éducatives des 470 lycées franciliens : élèves, professeurs, personnels des lycées, parents d'élèves. Elle offre de nombreux services parmi lesquels : cahier de textes, notes et absences, messagerie, blogs, agendas, réservation de ressources. La Région Île-de-France pilote le projet en collaboration avec les rectorats de Créteil, Paris et Versailles.

Cahier de textes enregistré
dans le cahier de textes
la progression du cours,
le travail à faire, les dates
des prochains contrôles.
Les élèves le consultent
pour organiser leur travail,
notamment pendant une
absence. Les parents peuvent
s'informer sur le travail
à venir.

Notes et absences
Un professeur enregistre
une note et la rend aussitôt
accessible à l'élève concerné
et à ses parents. De même, en
fin de trimestre, les notes, les
moyennes et les appréciations
sont consultables en ligne
aussitôt après la tenue
du conseil de classe.

Blog
Pour animer le travail ou
le projet d'un groupe, le blog
est l'outil de publication
idéal :
et de discussion idéal :
blog de classe, blog d'une
discipline, blog du centre de
documentation, du comité de
vie lycéenne, du club théâtre.

Réservation de
ressources
Tous les personnels du lycée
disposent d'un guichet unique
pour s'informer sur la dispo-
nibilité d'une salle ou d'un
équipement et en faire une
réservation ponctuelle
ou périodique.

Messagerie
Professeurs, élèves, parents,
Les agendas, qu'ils soient
personnels ou collectifs, se
superposent et se synchronisent
automatiquement avec l'emploi
du temps des classes.
Agenda

Lilie et ses services



Pour se connecter

- Lilie est accessible depuis un ordinateur connecté à Internet à l'adresse : lilie.iledefrance.fr
- Le guide de première connexion est téléchargeable sur le site. Il vous indiquera comment accéder à l'ENT et comment personnaliser vos codes d'accès.



■ Votre identifiant et votre mot de passe sont indispensables pour accéder à votre espace personnel. Ce sont des données confidentielles. Vous ne devez les communiquer à personne.

■ **Parents**
Pour chacun de vos enfants lycéens, le chef d'établissement vous communique un code d'activation grâce auquel vous recevrez, par mail, un identifiant et un mot de passe uniques.

■ **Lycéens et personnels de l'établissement**
Un identifiant et un mot de passe vous sont communiqués de façon confidentielle par le chef d'établissement.

Vous avez oublié votre mot de passe ?

À tout moment, vous pouvez modifier votre mot de passe et, grâce à une question secrète, récupérer un nouveau code d'accès (rubrique « mon compte »).

Pour en savoir + lilie.iledefrance.fr

Reportages, entretiens, actualités de Lilie, des utilisateurs et des usages, d'autres projets ENT dans d'autres régions, d'autres pays...

+ Documentation et tutoriels

Guide de connexion et de premier usage, modes d'emploi des services pour les différents utilisateurs, tutoriels interactifs de présentation et de prise en main, documentation technique, etc.

+ La Lettre de Lilie

La lettre d'information de Lilie paraît trois fois par an : actualités, dossier thématique, tour de main, paroles de... Elle est librement téléchargeable sur le site.

+ Photos et vidéos

Les reportages dans les lycées sont illustrés de nombreuses photos d'usagers de Lilie. Des vidéos présentent des usages vivants par des élèves et leurs professeurs.



LILIE LIBRE ! Placé sous licence libre, Lilie peut être exploité par des établissements scolaires et des collectivités territoriales dans une logique de partage et de coopération. Ses évolutions sont mises à la disposition de tous ceux qui contribuent à son développement. Lilie appartient à ses utilisateurs !



ENT = espace numérique de travail

FABRICATION MAISON 2011 IMPRESSION MAUGEIN



L'ENT Lilie est une plate-forme d'information et de communication en ligne, accessible par Internet et destinée aux communautés éducatives des 470 lycées franciliens : élèves, professeurs, personnels des lycées, parents d'élèves. Il offre de nombreux services parmi lesquels : cahier de textes, notes et absences, messagerie, blogs, agendas, réservation de ressources. La Région Île-de-France pilote le projet en collaboration avec les rectorats de Créteil, Paris et Versailles.

